



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 24 FEVRIER 2024

Affaire n° 37-20240224

Location d'engins avec/sans opérateurs - 2^e procédure

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

1^{er} mars 2024

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 16 février 2024

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 43
- représentés : 5
- absent : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi vingt-quatre février à neuf heures cinquante-deux minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Albert Gastrin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Martine Corré, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Noéline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Schneeberger, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Nathalie Fontaine

Étaient représentés :

Marie Hélène Genna-Payet par Liliane Abmon, Jack Gence par Mansour Zarif, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé par Mimose Dijoux-Rivière, Evelyne Robert par Véronique Fontaine, Anissa Locate par Patrice Thien-Ah-Koon

Était absent :

Gilles Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 37-20240224

Location d'engins avec/sans opérateurs - 2^e procédure

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 25 janvier 2024,

Vu le rapport n° 37-20240224 présenté au Conseil municipal du 24 février 2024,

Considérant l'appel d'offre ouvert lancé le 20 septembre 2023 relatif à la 2^e procédure concernant la location d'engins avec/sans opérateurs,

Considérant que les prestations prendront la forme d'accords-cadres à bons de commande, conclus pour une durée d'un an à compter de leur notification et reconductibles tacitement par période annuelle dans la limite de trois années supplémentaires,

Considérant que la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et localement au journal Le JIR,

Considérant que les besoins se décomposent en 9 lots définis comme suit :

- Lot 2 : Location de tractopelle sans chauffeur sur le secteur 1
- Lot 3 : Location de tractopelle avec chauffeur sur le secteur 2
- Lot 4 : Location de tractopelle sans chauffeur sur le secteur 2
- Lot 5 : Location de mini pelle avec chauffeur jusqu'à 5 tonnes avec godet et brise roches
- Lot 7 : Location avec chauffeur de pelle hydraulique sur chenilles de 14 à 20 tonnes avec godet et brise roches
- Lot 8 : Location avec chauffeur de pelle hydraulique sur chenilles supérieure à 20 tonnes avec godet et brise roches
- Lot 9 : Location avec chauffeur de cylindre vibrant de 8 à 14 tonnes
- Lot 10 : Location avec chauffeur de niveleuse équipée de lame bull et de ripper
- Lot 11 : Location avec chauffeur d'auto bétonnière capacité maxi 3500 litres

Considérant qu'aucun pli n'ayant été reçu pour les lots 2, et 4, ceux-ci ont été déclarés infructueux,

Considérant que le 25 janvier 2024, au vu du rapport d'analyse, la Commission d'Appels d'Offres a procédé aux attributions suivantes :

Lot	Désignation	Titulaire	Montant maximum annuel en €HT
3	Location de tractopelle avec chauffeur sur le secteur 2	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	120 000,00 €
5	Location de mini pelle avec chauffeur jusqu'à 5 tonnes avec godet et brise roches	JMTERRASSEMENT 179 rue Pignolet 97431 Plaine des Palmistes Gérants : Jean Marc NAZE et Nathalie DIJOUX 0693 90 07 50	60 000,00 €
7	Location avec chauffeur de pelle hydraulique sur chenilles de 14 à 20 tonnes avec godet et brise roches	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	450 000,00 €
8	Location avec chauffeur de pelle hydraulique sur chenilles supérieure à 20 tonnes avec godet et brise roches	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	600 000,00 €
9	Location avec chauffeur de cylindre vibrant de 8 à 14 tonnes	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	450 000,00 €

10	Location avec chauffeur de niveleuse équipée de lame bull et de ripper	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	150 000,00 €
11	Location avec chauffeur d'auto bétonnière capacité maxi 3500 litres	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	150 000,00 €

Considérant que les services sont financés sur fonds propres communaux,

Le Conseil municipal,
réuni le samedi 24 février 2024 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Décide à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions)

Article 1 la passation des accords-cadres avec les candidats retenus par la Commission d'Appel d'Offres, comme suit :

Lot	Désignation	Titulaire	Montant maximum annuel en €HT
3	Location de tractopelle avec chauffeur sur le secteur 2	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	120 000,00 €

5	Location de mini pelle avec chauffeur jusqu'à 5 tonnes avec godet et brise roches	JM TERRASSEMENT 179 rue Pignolet 97431 Plaine des Palmistes Gérants : Jean Marc NAZE et Nathalie DIJOUX 0693 90 07 50	60 000,00 €
7	Location avec chauffeur de pelle hydraulique sur chenilles de 14 à 20 tonnes avec godet et brise roches	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	450 000,00 €
8	Location avec chauffeur de pelle hydraulique sur chenilles supérieure à 20 tonnes avec godet et brise roches	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	600 000,00 €
9	Location avec chauffeur de cylindre vibrant de 8 à 14 tonnes	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	450 000,00 €
10	Location avec chauffeur de niveleuse équipée de lame bull et de ripper	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	150 000,00 €
11	Location avec chauffeur d'auto bétonnière capacité maxi 3500 litres	SARL THOMAS TRANS SERVICE 01 chemin des Planteurs, Bois Court 97418 Plaine des Cafres Gérante : Géraldine TROVALET 0693 30 75 84	150 000,00 €

Article 2 l'imputation de la dépense correspondante au chapitre 011, compte 61351,

Article 3 En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,